



Arrondissement
de Torcy

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil municipal**

Canton de
Pontault-Combault

Séance du 30 mars 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 39
Présents : 37
Excusés : 2
Non excusés : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le TRENTE MARS, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

Madame PIOT - Monsieur GHOZELANE - Madame GINEYS - Monsieur HOUEMOND - Madame VENTURINI - Monsieur TASD'HOMME - Madame COQUERELLE - Monsieur OUMARI - Madame ANANTHARAJAH - Monsieur BACHELEY - Madame LA SPINA - Maires adjoints

Monsieur LE GUEN - Madame DEMARIA - Madame CARLIER - Madame MONORAL - Monsieur AMBROSINI - Madame FERNANDES - Monsieur EVEN - Monsieur OUHSSAINE - Madame SOUPLY - Monsieur FERRIER - Madame BELHOUS - Monsieur FRISSON - Madame PERRIER - Monsieur SENTIEYS - Madame DE ALMEIDA - Madame TCHERKEZOV - Monsieur PINHO RODRIGUES - Monsieur PRUVOST - Madame FERREIRA - Monsieur MARANO - Monsieur RACCAH - Madame FILLION - Monsieur NOVAIS - Madame ARBIA - Monsieur MATIAS - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Monsieur ROUSSEAU - Madame PHONGPRIXA .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) :

POUVOIRS :

Monsieur ROUSSEAU
Madame PHONGPRIXA

à
à

Monsieur BACHELEY
Madame COQUERELLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Sophie PIOT

SEANCE DU 30 MARS 2026

N°2026_03_30-4

Ref : Direction des affaires générales

Objet: Désignation des membres de la commission Services à la population

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-22,

VU la délibération n°2026_03_21-1 portant élection du maire,

VU la délibération n°2026_03_21-3 portant élections des adjoints au maire,

VU la délibération n°2026_03_30-2 portant création des commissions municipales,

CONSIDERANT que le Conseil municipal peut créer en son sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement de l'assemblée dans le cadre de la préparation des délibérations,

CONSIDERANT que le nombre d'élus est fixé à 13 par commission et doit respecter la représentation proportionnelle et l'expression pluraliste des élus,

CONSIDERANT que la commission Services à la population est chargée de traiter les affaires de l'enfance, de la jeunesse, des familles, de l'éducation, du sport, de la vie associative, des solidarités, de la médiation/prévention ainsi que de l'accueil citoyens,

CONSIDERANT que le Conseil municipal, peut, à condition d'unanimité, décider de ne pas procéder au vote à bulletin secret, quand celui-ci n'est pas obligatoire, et procéder à la désignation des représentants à main levée,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

DESIGNE les 13 élus suivants membres de la commission Services à la population :

- Sophie Piot
- Audrey Venturini
- Céline Gineys
- Laurence Coquerelle
- Lina La Spina
- Jean Noël Houdemond
- Athithiya Anantharajah
- Antonin Frisson
- Rosa Fernandes
- Didier Le Guen
- Chimène Monoral
- Stéphane Pruvost
- Mila Arbia

CHARGE monsieur le maire, de notifier la présente délibération à chacun des membres désignés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20260401-2026_03_30-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2026
Publication : 03/04/2026



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 1 avril 2026

Gilles BORD
Le Maire de Pontault-Combault